



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LES FESTIVALS, ÉVÉNEMENTS ET ATTRACTIONS TOURISTIQUES GÉNÈRENT PLUS DE 22 500 EMPLOIS AU QUÉBEC

Montréal, le jeudi 19 septembre 2013 – Les récents *Portraits de l'industrie des festivals, événements et attractions touristiques*, révèlent que ces secteurs d'activité génèrent chaque année des milliers d'emplois au Québec. Ces rapports, effectués par **Festivals et Événements Québec (FEQ)** et la **Société des Attractions Touristiques du Québec (SATQ)**, mettent en lumière plusieurs aspects touchant les événements et attraités québécois, dont celui des ressources humaines.

En examinant les données recueillies auprès des 269 festivals membres de FEQ et des 186 attractions membres de SATQ, on constate que ces organisations ont généré **22 513 emplois directs au Québec** en 2012-2013. Pour le secteur des attractions touristiques, on compte 12 952 emplois tandis que pour les événements, ce sont 9 561 emplois qui en découlent.

Une main-d'œuvre saisonnière prépondérante

L'industrie touristique se caractérise par de hautes et de basses saisons. Selon le profil sectoriel du tourisme réalisé dans le cadre du Chantier sur la saisonnalité, on estime que près de 30 % des emplois en tourisme au Québec sont saisonniers. Mais, en examinant les données présentées dans leurs portraits, FEQ et SATQ constatent que la main-d'œuvre des festivals, événements et attractions touristiques repose davantage sur des emplois saisonniers que les autres secteurs de l'industrie touristique.

En effet, de par leur nature éphémère, il n'est pas surprenant de voir que **65 % de l'ensemble de la main-d'œuvre rémunérée des événements est saisonnier**, ce qui représente plus de 6 200 emplois. Les emplois contractuels (26 %) et les emplois à l'année (9 %) représentent les autres proportions des emplois occupés dans les organisations membres de FEQ.

Pour ce qui est des attractions touristiques, 53 % des membres de la SATQ sont elles-mêmes saisonnières, amenant **la proportion des emplois saisonniers pour celles-ci à 60 %**, soit 7 700 postes. Pour ce qui est des emplois à l'année et des emplois contractuels, on observe une situation inverse chez les attractions comparativement à celle de leurs homologues festivals. En effet, 36 % de la main-d'œuvre des attractions touristiques est employée à l'année et seulement 4 % sont des emplois contractuels.

L'importance des bénévoles

L'impact des bénévoles dans les festivals et événements est indéniable! Mais on constate que les attractions touristiques peuvent aussi compter sur l'apport d'un bon nombre de bénévoles qui contribuent au succès de leurs activités. Ceux-ci représentent 18,3 % du total de leur main-d'œuvre. Chez les festivals et les événements, les bénévoles représentent la principale source de main-d'œuvre, soit plus de 84 %. En moyenne, les festivals sont soutenus par 188 bénévoles pour chacune de leur édition. En chiffre absolu, ce sont **50 785 personnes qui donnent bénévolement de leur temps, participant ainsi au succès des événements du Québec**.

Implication importante des Québécois

Selon le directeur général de la FEQ-SATQ, Pierre-Paul Leduc, le nombre d'individus qui participent à la mise en œuvre des produits touristiques de la province est impressionnant. « En combinant les ressources humaines rémunérées des secteurs représentés par FEQ et SATQ, qu'elles soient saisonnières, contractuelles ou employées à l'année, avec le nombre de bénévoles qui se joignent aux activités des membres de nos secteurs, on découvre que **c'est plus de 76 000 Québécois qui ont collaboré, de près ou de loin, au succès des festivals, événements et attractions touristiques** », ajoute-t-il.

L'impact des ressources humaines sur la prospérité et le développement de l'industrie du tourisme est considérable. Les entreprises touristiques du Québec font face à plusieurs défis qui vont de la rareté de la main-d'œuvre au phénomène de saisonnalité. La récurrence, la rétention et la fidélisation des employés sont des questions sensibles qui touchent particulièrement les secteurs représentés par FEQ et SATQ. Avec les modifications au régime d'assurance-emploi annoncées au cours des derniers mois par le gouvernement fédéral, plusieurs préoccupations se sont fait sentir dans tous les secteurs de l'industrie touristique. L'Association québécoise de l'industrie touristique, en concertation avec ATR Associées du Québec et ATS Québec, a déposé un [mémoire](#) sur la réforme de l'assurance-emploi et ses impacts négatifs sur les emplois saisonniers en tourisme. FEQ et SATQ appuient les propositions émises dans ce mémoire qui permettrait, entre autres, la reconnaissance du statut d'emploi saisonnier.

-30-

Pour plus d'information :

Michelle Pinsonneault
Coordonnatrice aux communications, FEQ-SATQ
514 252-3037 ou 1 800 361-7688, poste 3472
mpinsonneault@satqfeq.com

Source :

Pierre-Paul Leduc
Directeur général, FEQ-SATQ
514 252-3037 ou 1 800 361-7688, poste 3475
ppleduc@satqfeq.com

Respectivement fondés en 1975 et 1992, [Festivals et Événements Québec \(FEQ\)](#) et [la Société des Attractions Touristiques du Québec \(SATQ\)](#) sont deux organismes à but non lucratif ayant pour mission de regrouper les festivals, événements et attractions touristiques, de les promouvoir et de leur offrir des services qui favorisent leur développement.

Le [service de la recherche de FEQ-SATQ](#) réalise chaque année plusieurs études sur le secteur des festivals, événements et attractions touristiques dont les résultats permettent de mettre en lumière plusieurs aspects de ces produits importants qui sont au cœur de l'expérience touristique.
